



République Française

\*\*\*

Alpes de Haute Provence

\*\*\*

Commune de BANON

Séance du jeudi 06 octobre 2016

Date de la convocation :  
29/09/2016

*L'an deux mille seize et le six octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe WAGNER, Maire.*

Membres en exercice :  
15

Présents :  
10

**Présents :**

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Christian BOURRELLY, Sandra CAMPIONE, Marie-Claude CLAEYS, Paul LOMBARD, Daniel DELORY, Michèle MOUTTE, Eric ROBIN

Votants :  
13

Secrétaire de séance:  
Michèle MOUTTE

**Représentés :**

Monsieur Louis BREMOND par Monsieur Philippe WAGNER  
Madame Stéphanie GIOVANNONI par Monsieur Paul LOMBARD  
Monsieur Cyrille PRACHE par Madame Marie-Claude CLAEYS

**Absents :**

José CHARROUX, Cathie MAZZOLINI

DE 2016 052

**Objet: Décision modificative n°2 - budget annexe eau/assainissement**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2016, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	21554.09	
72 (042)	Production immobilisée		21554.09
TOTAL :		21554.09	21554.09
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
213 (040) - 18	Constructions	21143.81	
213 (040) - 12	Constructions	410.28	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		21554.09
TOTAL :		21554.09	21554.09
TOTAL :		43108.18	43108.18

RF  
Digne-Les-Bains

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 07/10/2016  
004-210400180-20161006-DE\_2016\_052-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VOTE** en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

